

LE DIACONAT d'HIER à AUJOURD'HUI en OCCIDENT. Bref historique.

Du deuxième jusqu'à la fin du troisième siècle, le diaconat jouit d'un grand prestige. Dans chaque église locale, l'évêque qui, seul, préside l'eucharistie, est entouré d'un conseil d'anciens (les presbytres) qui le conseillent dans sa tâche, et de diacres, ses premiers collaborateurs, pour annoncer la Parole de Dieu, l'aider dans sa présidence de la charité et organiser la communauté. Après la conversion de l'empereur Constantin en 313, le christianisme devient religion d'état par l'édit de Thessalonique en 380, l'Eglise est alors en pleine expansion..

Les presbytres deviennent chefs de communautés, pourvoient aux besoins eucharistiques des communautés. Le culte prend alors de l'importance au détriment du service de la charité, et le diaconat va connaître un lent déclin, du quatrième au septième siècle, pour disparaître, du moins en Occident, pendant près de dix siècles.

Les rapports Eglise/société ayant bien changé, c'est dans ce contexte que l'Eglise va rétablir le diaconat au Concile Vatican II, pour répondre aux besoins nouveaux de notre temps. Les diacres sont ordonnés, non en vue du sacerdoce, mais en vue du service. Ils demeurent les diacres de l'évêque. Ils ont un ministère et une mission qui leur sont propres, complémentaires à ceux des prêtres.

Les orientations missionnaires des évêques de France en 1967 étaient : les pôles de non croyance (être proche de ceux qui sont loin), les pôles de misère (les plus pauvres), les pôles de développement (les responsables du monde d'aujourd'hui et de demain). Ces orientations demeurent d'actualité, surtout en période de disette presbytérale, car les diacres ne sont pas là pour remplacer les prêtres.

Les diacres montrent le visage d'une Eglise proche des préoccupations, des peines et des joies des hommes d'aujourd'hui.

Actuellement en France, les diacres sont près de 2500. Ils sont 44 et bientôt 48 dans notre diocèse.

Christian TILMONT
Diacre
Délégué épiscopal au diaconat
Pour le diocèse d'Arras.